



Mercredis Plein'R - CISPA
Année 2023-2024

02 41 49 80 60
info@cispa.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION | de 8 à 15 ans, savoir nager 25 mètres

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Parents		
Autres		
Mail :		

Stage(s) choisi(s)		Période(s)		Coût
Les mercredis nautiques	6	du 13/09 au 18/10/2023		48.00€
Terrestres & Nautiques	7	du 08/11 au 20/12/2023		56.00€
Nature & Nautique	7	du 10/01 au 21/02/2024		56.00€
Terrestre & Nautiques	6	du 13/03 au 17/04/2024		48.00€
Nautiques	7	du 15/05 au 26/06/2024		56.00€
Les mercredis pêche	33	Toutes les périodes		264.00€

Autorisation Parentale à remplir par le père ou la mère du jeune inscrit :

Je soussigné : Mr ou Mme _____ autorise mon fils, ma fille, à participer au (x) stage
(s) mentionné (s) ci-dessus en tant que stagiaire.

En cas d'accident, j'autorise le CISPA à faire appel aux Pompiers qui transporteront mon enfant à l'hôpital le plus proche.

1) Je déclare que mon enfant sait nager 25 mètres en toute autonomie

2) Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du CISPA

Autorisation occasionnelles concernant :

Glisséo : Patinoires oui non Piscines oui non

Descente de la Moine : oui non

Du barrage de Ribou jusqu'au Parc de Moine (avec reconnaissance préalable des moniteurs)

Escalade (à la salle St Grégoire) : oui non

Toute sortie vers un autre secteur nécessitera une autorisation spécifique

Fait à _____ le _____ Signature : _____



Cholet Sports Loisirs
Port de Ribou - 49300 Cholet

02 41 49 80 60
info@cispa.fr

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e) Docteur :

certifie avoir examiné l'enfant :

qui ne présente aucune contre-indication aux activités :

- du CISPA (activités de plein-air, terrestres & nautiques)
- de Glisséo (patinoires et piscines)

L'enfant :

est à jour dans ses vaccinations.

Fait à Cholet, le _____

Signature : _____

Les **activités nautiques** peuvent être **annulées** pour **raisons météorologiques** ou sur **décision de l'A.R.S.** (Agence Régionale de Santé) pour cause de présence de cyanobactéries dans l'eau. Elles pourront être remplacées par la piscine Glisséo et des jeux collectifs.